VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 14 FEVRIER 1917 — No. 16

ABONNEMENTS

Canada.............. $1.00 par année
Etats-Unis.......... 1.50 " "
Europe.............. 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

... communications concernant ... l'imprimerie devront être adr... Manitoba
42 A... PROVENCHER
SAINT-BONI... - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

Une réforme qui débute à l'envers

La législature du Manitoba commencera donc cette semaine à s'occuper de la question de l'Université. Nous employons à dessein le mot "commencera"; car personne n'imaginera que les catholiques du Manitoba se laisseront dépouiller sans se défendre. Le gouvernement Norris jette encore de l'huile sur l'incendie; il lance parmi nous un nouvel élément de discorde.

Ce gouvernement de taupes imposera pendant un temps sa volonté *par la force;* mais à la longue ce sont les tenants de la vraie doctrine en matière d'enseignement universitaire qui auront le dessus.

Nous n'avons pas encore en mains le texte du projet de loi que M. Norris présentera aux députés, mais nous savons déjà que par disposition expresse les professeurs ne pourront faire partie du bureau des gouverneurs de l'Université. C'est-à-dire qu'on débute en éliminant les experts en la matière ! C'est paraît-il le Progrès qui veut cela ! C'est l'application du principe qu'on doit mettre la charrue avant l'attelage ! Toute la politique de M. Norris s'inspire de cette haute sagesse et de cette compétence magistrale !

On se demande comment des hommes sensés—les ministres ne doivent pourtant pas avoir complètement perdu la tête—peuvent commettre de pareilles balourdises.

Pour cette semaine, nous nous contentons de signaler ce défaut capital de la reconstitution de notre Université. Mais aussitôt que nous aurons par devant nous l'imprimé de la nouvelle charte universitaire, nous entrerons bien plus avant dans le débat.

Nous n'empêcherons pas la loi de passer. Mais dès aujourd'hui nous voulons renseigner la population catholique de cette province et préparer l'effort électoral que M. Norris devra effronter un jour ou l'autre pour toutes les injustices qu'il commet. Les catholiques ne subiront pas impassiblement tout le dévergondage de lois qui se pratique depuis deux ans sur la rue Kennedy.

IMPORTANTE REUNION

Vendredi soir avait lieu à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface une très importante réunion de la Chambre du Commerce. Cette réunion avait été convoquée par l'actif président, M. J. A. Marion, qui aperçoit, avec beaucoup d'autres, la reprise vigoureuse des affaires dans Saint-Boniface, aussitôt que nous verrons poindre la fin de la guerre et aussitôt que le pont Provencher—entreprise toujours future—sera enfin en voie d'achèvement.

La Chambre du Commerce a passé une résolution demandant au Conseil de Ville d'aborder le projet d'une consolidation générale de toute la dette municipale, avec échéances à long terme. Les villes européennes ont adopté depuis longtemps ce système, qui est le seul véritablement équitable ; car enfin, pour nous servir d'un exemple, pourquoi mettre sur les épaules d'une seule génération et payer en vingt ans un pont qui durera encore dans cent cinquante ans ? Les Parisiens de 1917 traversent aujourd'hui la Seine sur certains ponts qui ont été construits du temps de Louis XIV.

Pourquoi payer en vingt ans une école de pierre et d'acier comme l'Ecole George V, qui servira encore à instruire des petits enfants dans cent ou deux cents ans d'ici?

Le système des longues échéances fonctionne très bien en Europe. Pourquoi la Ville de Saint-Boniface ne prendrait-elle pas l'initiative d'inaugurer ce système dans l'Ouest canadien ? Il s'en suivrait immédiatement une baisse raisonnable des taxes et une poussée correspondante de la finance et de l'industrie vers notre ville.

La Chambre du Commerce a décidé de faire une nouvelle campagne de réclame dans l'est du Canada et dans les Etats-Unis. Par ses chemins de fer et sa proximité du centre de Winnipeg, Saint-Boniface possède des avantages exceptionnels pour les grands commerçants et les manufacturiers.

Enfin la Chambre du Commerce va s'occuper d'organiser pour juin prochain une exposition des produits de toutes les manufactures de notre ville. Excellente idée, qui, si on la réalise, fera un bien considérable à Saint-Boniface.

Une sérieuse accusation

M. Aimé Bénard, député d'Iberville, a accusé lundi l'Hon. M. Winkler, d'avoir sciemment soustrait certains documents de la correspondance officielle du Département de l'Agriculture, dont la production avait été demandée en Chambre.

L'accusation est sérieuse et cause de l'inquiétude parmi les partisans du gouvernement Norris. On verra.

L'effet des foudres de M. Galt !

(*La Patrie*)

Le juge Galt a voulu se venger de l'hon. M. Rogers, qui a osé lui rappeler que la loi défend aux magistrats de négliger leurs fonctions judiciaires pour faire l'affaire des politiciens. Le ministre des travaux publics ne s'en portera pas plus mal. Avec son colègue, M. Hazen, M. Rogers accompagnera sir Robert Borden à Londres.

LA QUESTION BILINGUE

Lettre collective de NN. SS. les Archevêques et Evêques de l'Ontario—Déclaration du Président de l'Association d'Education.

Ottawa, 4.—La lettre collective suivante a été lue aujourd'hui dans toutes les églises d'Ottawa :

ARCHEVECHE D'OTTAWA, LE 30 JANVIER 1917

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religeiuses et aux Fidèles de la Province d'Ontario, Salut et Bénédiction.

Chers Frères,

Les archevêques et les évêques soussignés, ayant juridiction dans l'Ontario, ont tenu une assemblée à Ottawa, le 24 janvier 1917, et après mûre considération, après avoir soigneusement étudié la question soumise à leur considération et après avoir prié avec ferveur, ils sont arrivés, à l'unanimité, à la conclusion suivante :

Les évêques de l'Ontario, réunis en assemblée, voient avec crainte et douleur les divisions et les dissentiments causés dans la province par la question bilingue, et profondément désireux de promouvoir la paix et l'harmonie civiles et religieuses, ils adressent au clergé et aux fidèles une solennelle exhortation, leur enjoignant, en même temps, d'obéir à toutes les lois et à tous les règlements qui sont justes et que les autorités civiles feront de temps à autre.

De plus, ils prient respectueusement la majorité de cette province de considérer d'une manière sympathique les aspirations et les demandes de leurs concitoyens canadiens-français relatives à l'établissement et au fonctionnement des écoles bilingues, leur permettant d'arriver à une connaissance convenable du français avec la connaissance parfaite de l'anglais.

Les évêques de l'Ontario ont la confiance que ni le Gouvernement, ni la majorité de la population n'ont le désir, non plus que l'intention, de proscrire la langue française. Cela ressort des mots mêmes d'une déclaration officielle du Gouvernement de l'Ontario, en date du 14 mars, 1916, qui se lit comme suit :

"Le Règlement 17 s'applique seulement à la liste des écoles désignées chaque année par le Ministre comme étant des écoles anglaises-françaises. Pour ce qui est des écoles qui ne sont pas sur cette liste, mais où se trouvent cependant des enfants de langue française, ou bien encore, dans le cas de nouvelles écoles organisées depuis l'adoption du Règlement 17 en 1913, il est pourvu à l'usage et à l'étude de la langue française par la section 84 (b) de l'acte des Ecoles Publiques, et par la section 12 (2) des Règlements des Ecoles Publiques et Séparées. Ces lois et règlements qui, depuis plusieurs années, assignent la place de la langue française dans les écoles de l'Ontario n'ont jamais été amendés ni abrogés."

Les évêques ont confiance qu'il n'y a pas de mauvais vouloir de la part des Canadiens-français, soit contre le Gouvernement soit contre leurs concitoyens de l'Ontario. Ils croient qu'une grande partie de l'agitation faite contre les mesures du Gouvernement en matière d'éducation est due à une interprétation fautive du Règlement 17. Et la chose n'est pas surprenante, puisque le Comité Judiciaire du Conseil Privé lui-même, rendant son jugement sur ce Règlement, s'exprime comme suit : "Malheureusement, ce Règlement est rédigé d'une manière obscure, et il n'est pas facile de dire quelle en est la véritable portée."

En attendant les futurs développements de cette question, Nous demandons à Nos fidèles de garder la paix en ne prenant aucune initiative qui pourrait la troubler.

Cette lettre sera lue sans commentaire le premier dimanche après sa réception, à toutes les messes célébrées dans les églises et les chapelles, et dès que la chose sera possible, dans les chapelles des communautés religieuses.

Nous prions humblement le Tout-Puissant de répandre ses bénédictions sur vous tous.

† CHARLES-HUGUES, Archev. d'Ottawa,
† NEIL, Archv. de Toronto.
† MICHEL-JOSEPH, Archv. de Kingston.
† ARTHUR, Archev. de Saint-Boniface.
† THOMAS-JOSEPH, Ev. de Hamilton.
† DAVID-JOSEPH, Ev. du Sault-Ste-Marie.
† GUILAUME-ANDRE, Ev. d'Alexandria.
† MICHEL-FRANÇOIS, Ev. de London.
† MICHEL-JOSEPH, Ev. de Peterborough.
† ELIE-ANICET, Ev. d'Haileybury.
† PATRICE-THOMAS, Ev. de Pembroke.
† OVIDE, Vic. Apost. du Keewatin.

Propagande française chez les Anglais

Le *Manitoba* publie avec le plus grand empressement l'article ci-dessous, qui lui est adressé par l'*Association Catholique Franco-Canadienne* de la Saskatchewan. Nous avons nous-mêmes trop persévéramment réclamé de la propagande française, *dans les centres anglais,* pour ne pas nous réjouir profondément de l'initiative de nos amis de la Saskatchewan. C'est un commencement, auquel nous devrons tous ensemble donner de puissants développements. C'est une des mesures nécessaires à la sauvegarde de la nationalité française au Canada :

Tous ceux qui ont étudié quelque peu les problèmes particuliers au Canada en sont venus à la conclusion que toutes les difficultés dont nous souffrons ont pour origine l'éloignement dans lequel nous nous tenons, entre enfants des deux grandes races, et l'ignorance vis-à-vis les uns des autres qui en résulte. Nous ne nous connaissons pas assez, et c'est ce qui explique parmi nous, ces méfiances, ces malentendus si préjudiciables à la bonne harmonie qui devrait régner entre citoyens du même pays.

En face de cette situation, tout bon Canadien n'a-t-il pas le devoir de travailler, chacun dans sa sphère, à éclairer ses semblables, à faire disparaître les préjugés, afin de hâter le rapprochement souhaité de tous ? Mais ce rôle n'incombe-t-il pas plus spécialement à nos sociétés nationales, chargées de veiller à nos intérêts supérieurs et disposant de moyens qui leur permettent une action concertée et d'une certaine envergure ?

C'est ce qu'a compris de bonne heure, pour sa part, l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan. La création d'un fonds de propagande française, destiné à nous faire mieux connaître nous-mêmes dans les milieux anglais, est l'un de ses projets depuis longtemps caressés et le moment lui semble venu de le mettre à exécution.

Ce n'est pas que les ressources dont elle dispose actuellement lui permettent davantage que par le passé de mener à bien cette entreprise si utile; mais elle a de bonnes raisons de croire qu'il vaut mieux ne pas différer davantage. Nous ne ferons peut-être pas aussi grand que nous l'avions rêvé; soit! Contentons-nous de faire aujourd'hui ce qu'il nous est raisonnablement possible de faire. Quand on n'a pas les moyens d'accomplir le bien en gros, ce n'est pas une raison pour se dispenser de l'accomplir en détail.

* * *

Pour donner une juste idée du *Fonds de propagande française* tel que nous l'entendons et faire toucher du doigt les services qu'il est appelé à rendre, il suffira d'indiquer l'œuvre sur laquelle l'Association a déjà fixé son choix pour inaugurer sa campagne.

Il y a quelque temps, S. G. Mgr O. E. Mathieu, archevêque de Régina, invité à parler, dans sa ville archiépiscopale, devant un auditoire anglo-protestant, fit une conférence tout à fait remarquable sur l'*Education dans la province de Québec.* La presse française fut unanime à exprimer le vœu que cet exposé si clair et si opportun fût répandu à profusion parmi la population de langue anglaise.

On sait que Mgr Mathieu, qui est une autorité en matière d'éducation,—il a vécu près de quarante ans au milieu des jeunes gens, comme il l'a rappelé à ses audieurs du Club Assiniboia—jouit d'une très haute considération auprès de nos concitoyens anglais. Nul n'était mieux qualifié pour parler du système scolaire de sa province natale et lui gagner la sympathie qu'il mérite de tous les esprits droits.

Les heureux résultats que l'archevêque de Régina a obtenus auprès d'un public restreint, il ne tient qu'à nous de les étendre à la masse anglo-canadienne du pays en répandant sa conférence par la brochure.

Est-il besoin de dire comment une large publicité accordée à la question du fonctionnement de l'école dans le Québec doit tourner au profit des Franco-Canadiens de tous les groupes extérieurs ? L'école est la grande, l'unique affaire pour nous. Partout nous avons à lutter pour obtenir ce qui nous est dû. Il n'y a qu'une seule minorité à jouir de la plénitude de ses droits scolaires: c'est la minorité anglaise de la province de Québec. Mais combien le savent ou s'en rendent vraiment compte, même parmi les plus éclairés de nos compatriotes anglo-canadiens ? Combien, au contraire, croient de bonne foi à la légende d'un Québec "arriéré" et intolérant ?

Nous ne prétendons pas, certes, qu'il suffise de produire au grand jour la vraie situation dans le Québec pour que toutes nos difficultés scolaires soient résolues, dans l'Ouest et ailleurs; mais qui oserait soutenir que bien des obstacles ne s'apaliraient pas, si la question était portée devant tous les citoyens loyaux de l'autre race et s'ils étaient à même de constater comment leurs frères sont traités là où nous sommes les maîtres.

* * *

En travaillant à la diffusion de la brochure de S. G. Mgr Mathieu, le *Fonds de propagande française* va donc servir la cause qui nous tient le plus à cœur. Il ne saurait se présenter sous de meilleurs auspices. Disons cependant que son action ne se bornera pas là. C'est une œuvre permanente que nous voulons établir et les circonstances dicteront par la suite quels seront les écrits, les tracts populaires qu'il paraîtra opportun de lancer dans le public, en se basant sur les ressources disponibles.

La question de ces ressources à créer demeure le grand problème qui se pose devant nous. Nous n'avons guère l'embarras du choix et nous ne pouvons compter que sur la générosité de nos compatriotes. Le Comité exécutif de l'A. C. F. C., a donc décidé d'ouvrir une souscription publique dont le produit sera consacré à jeter les bases du *Fonds de propagande française.* Il adresse un chaleureux appel à cet effet à tous les cercles locaux, à tous les membres du clergé, à tous les amis de la cause française, leur demandant de s'intéresser à cette œuvre urgente et pratique, invitant chacun à faire résolument sa part, selon ses moyens. Nous comptons que tous, riches et pauvres, feront leur devoir. Les offrandes les plus minimes seront acceptées avec reconnaissance.

La liste des souscripteurs sera publiée dans le *Patriote de l'Ouest* au fur et à mesure que les versements seront effectués. Toutes les souscriptions devront être adressées à M. J. P. Daoust, trésorier général de l'Association, Prince-Albert.

Le Comité Exécutif de l'A. C. F. C.
Donatien FREMONT,
Chef du secrétariat.

"Meurtres scientifiques"

Nous lisons dans la *Semaine Regieuse de Québec* du 1er février, les lignes suivantes, qui sont fort suggestives :

Meurtres scientifiques.—On trouve dans le *Moniteur médical,* de Paris, une cureiuse analyse d'un ouvrage publié par le professeur allemand docteur Foster, et intitulé: *der Mord im Dienste der Wissenschaft* (Le meurtre au service de la science).

On peut y voir comment la science allemande sait utiliser le 'matériel humain".

Ce sont les professeurs Bergmann et Hahn, de Berlin, qui se vantent d'avoir prouvé la contagion du cancer en inoculant cette maladie à dix personnes absolument saines.

Ce sont les professeurs Ziemssen, Penzold et Filehme, qui ont injecté la tuberculose à 44 jeunes recrues, la petite vérole à 14 orphelins, et la peste à 2 adultes.

C'est le docteur Durr, qui a provoqué, par l'atropine, à titre d'expérience, la paralysie des yeux sur 318 enfants prêtés par leurs familles au prix de 10 *kreutzen.*

C'est le docteur Finger, qui inocule la syphilis à de jeunes accouchées dans un service de gynécologie, et qui, dans son rapport, remercie son chef vénéré, le professeur Zeizl, de lui avoir aimablement donné l'autorisation de procéder à une aussi intéressante expérience.

Toutes ces abominations rappellent Néron essavant sur un esclave la force d'un poison.

CE QUE SERA L'AN 1917

(*L'Echo de Paris*)

Avec l'année 1917, il se trouve que nous entrons dans la troisième phase de la guerre. Après la série des batailles qui se sont terminées sur la Marne et qui ont anéanti l'espoir de l'ennemi en une solution rapide du conflit, nous avons supporté une longue lutte d'usure et d'organisation. Il faut pour toutes sortes de raisons que nous passions demain à la lutte décisive. Notre supériorité en hommes et en moyens matériels sur nos adversaires nous en donne la possibilité. Le désir de nos ennemis de faire la paix, les appels dans le même sens des neutres, intéressés à ce qu'il n'y ait pas de victoire totale, nous fournissent une vérification que 1917 va vouloir dénouer et clore la tragédie.

Nos deux grands alliés l'ont bien compris. L'Angleterre a rejeuni et fortifié son gouvernement pour tendre son effort à l'extrême. En Russie, l'homme des forces les plus conservatrices, Trepow, a tendu la main à la Douma.

Quant à l'Allemagne, elle vient de pjrendre un ensemble de mesures d'une énergie et aussi d'une brutalité telles qu'elles ne peuvent convenir qu'à un effort court, décisif et peut-être déjà désespéré.

Et nous, alors que l'échéance de l'effort suprême est devant nous, toute proche, aurons-nous en 1917 un gouvernement qui se débatte dans les comités secrets, qui se noie dans les indécisions, qui ne demande au pays aucune des mesures de restriction indispensables ? Est-ce que nous allons nous enliser dans les ornières d'un mauvais parlementarisme ? Non. Il faut que la Chambre de 1917 laisse derrière elle, comme un serpent se délivre de ses vieilles peaux, la bigarrure des partis. C'est raccorni, hors d'usage. Plus d'esprit de secte, nulle part, rien qu'un esprit national. Le grand effort doit être immédiat. Nos ennemis, nos alliés le réalisent déjà. Nous ne pouvons pas attendre. Il faut agir.

L'action viendra d'en haut. Je n'ai pas à en douter. Lyautey, Lacaze, Nivelle, voilà des soldats qui sauront poursuivre et multiplier les succès auxquels d'abord a présidé Joffre. Déjà la France devant le monde a regagné le premier rang moral par ses sacrifices et son génie de réorganisation ; déjà le bilan de ces deux ans et demi de guerre se solde par un actif qui n'a pas cessé de s'accroître. Mais l'opinion publique peut beaucoup sur le gouvernement et sur la conduite de la guerre. Comment ? En manifestant sa confiance et son esprit de lutte à outrance.

La confiance pour 1917, elle est faite des expériences incomplètes de 1916.

La rupture du front français et la prise de Verdun, c'était le plan de l'état-major allemand, sa grande opération de 1916 (comme l'offensive contre les Russes avait été l'opération de 1915). Il comptait battre l'armée française et nous imposer la paix, avant que l'armée britannique eût achevé son évolution. Ce plan a complètement échoué. Verdun, c'est une défaite allemande.

A notre tour, et sans que les Allemands puissent nous immobiliser à Verdun, nous avons attaqué de concert avec l'armée britannique sur la Somme. Pour soutenir notre effort, les Allemands ont engagé 90 divisions dont 26 sont venues deux fois sur le front et une trois fois. Malgré cet effort, les troupes franco-britanniques ont enlevé plus de 50 villages et fait 105,000 prisonniers. Elles ont pris 105 canons lourds, 200 canons de campagne, 1,500 mitrailleuses. Je reproduis là les chiffres donnés par lord Curzon aux Communes. Ils établissent que si, cette fois encore, nous n'avons pas obtenu la décision de la guerre, c'est pourtant une victoire.

Les Allemands avaient considéré le front occidental comme devant être en 1916 le théâtre d'actes décisifs; ils y ont maintenu le gros de l'armée allemande: 128 à 130 divisions. Ils ont été battus. A la suite de quoi Hindenburg a été désigné pour remplacer Falkenhayn.

Les plans d'Hindenburg consistèrent à s'offrir sur les points faibles orientaux des succès plus faciles afin de compenser l'échec des visées sur Verdun (et sur l'Italie). Ce fut la campagne de Roumanie. Visant d'abord à couper en deux le territoire et l'armée des Roumains par la percée simultanée en Dobroudja et à Prédéal, il a ensuite pris comme objectif la Valachie, culbuté les forces qui gardaient la pointe d'Orsova et par une marche rapide, saisi, occupé Bucarest.

C'est un succès, auquel on prête parfois, dans le public, la plus grande importance économique et qu'il faut mettre au juste point. Nos ennemis ont trouvé en Roumanie un ravitaillement de céréales. Mais que ce ravitillement est peu de chose pour nourrir l'immense population de leurs deux empires ! **En adoptant les données de la presse allemande, c'est-à-dire en mettant les choses au pire, on calcule que les blés des pays actuellement conquis n'offrent à chaque tête d'austro-allemand que douze kilos de blé et treize kilos de maïs. C'est de quoi ne pas mourir de faim pendant un mois.**

Hindenburg ira-t-il plus loin que le Sereth où le voici ? Tournera-t-il ses forces contre l'armée d'Orient ? C'est six semaines, deux mois qu'il lui faudrait pour y mener de l'artillerie lourde. Se dirigera-t-il contre l'Italie avec Vicence pour objectif ? Tel est le secret de demain. Mais demain n'appartient pas nécessairement à nos ennemis.

C'est aux Alliés de ne pas laisser les Austro-Allemands maitres de choisir les champs de bataille.

Par la lenteur même que viennent de mettre les gouvernements de l'Entente à s'entendre sur leur réponse aux fictives propositions de paix de l'Allemagne, on peut juger de la médiocre organisation quasi matérielle de leurs rapports. Là subsiste un vice d'organisation. Après que chacun des gouvernements alliés s'est renforcé, il reste, et c'est urgent, à resserrer la haute direction de leur activité commune.

Et j'arrive au second de mes vœux. A la confiance, joignons l'esprit de lutte à outrance.

C'est affaire de gouyernement. Que l'opinion publique y aide par un esprit national uni, ardent, vraiment de guerre. Que la vie française en 1917 soit une grande collaboration ! Nul ne peut plus se passer des autres. La France périra, quelle que soit la vaillance des soldats, si elle manque de raison et de fraternité.

En août 1914, l'union sacrée pouvait être un élan passager, un mouvement héroïque et qui ne durerait pas. Les Français, sous le coup d'une émotion pareille à un coup de génie, se mirent en bande pour résister; ils obéissaient peut-être à la seule nécessité; mais non, ils se sont reconnus. L'amitié complète, prodigieuse, "à la vie, à la mort", qui lie nos fils dans les tranchées, prouve à l'univers et nous prouve à nous-mêmes que l'union est quelque chose de plus qu'une précaution prise pour le succès de la guerre. Le pacte de concorde doit être entendu non comme une réticence, une trêve, un pardon, mais comme l'acquiescement à cette vérité découverte à la clarté du danger que la France, complexe, riche de contrastes, audacieuse à pousser des pointes dans tous les sens, possède une forteresse commune à tous ses fils, un cœr éternel, invincible.

Bien connaître cette France, une et indivisible que chacun de nous porte au fond de sa conscience, c'est être prêt pour l'unité de direction.

Nous sommes maintenant trop peu nombreux pour avoir le droit de faire aucune exclusion, aucun gaspillage de forces. Demain comme hier, ici, mon rôle sera de servir à l'union. Sans être l'esclave d'aucune formule partisane, je continuerai de montrer dans l'analyse des faits, dans un examen amical de toutes les classes de la nation, ce qu'il y a de pareil et d'excellent chez nous tous. La guerre nous ayant épurés moralement, nous voyons mieux ce qui nous est commun. Si chacun descend en soi-même et y recherche les éléments de son trésor intérieur patriotique ou spirituel, il retrouve les éléments par lesquels il peut s'entendre avec son adversaire de la ville. Amis, adversaires, tous frères aujourd'hui puisque fils de la France en péril, nous échangeons pour 1917 nos certitudes dans la victoire, conquise par des solsoldats tels que les siècles n'en virent jamais de pareils.

Maurice BARRES,
de l'Académie française.



L'Honorable Joseph Bernier

vient d'être fait lieutenant-colonel honoraire de la Milice canadienne et major pour service d'outre-mer. Il revêtira l'uniforme et entrera en fonction immédiatement.

Une fière réponse de l'Espagne

Madrid, 8.—Les termes de la réponse de l'Espagne à la guerre à outrance des sous-marins, annoncée par le gouvernement allemand, sont comme suit: "Le gouvernement espagnol a examiné votre note du 31 janvier, dans laquelle le gouvernement allemand annonce son intention inébranlable d'interrompre sans avis et par n'importe quel moyen le trafic maritime autour de la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et la Méditerranée orientale. Cette note nous a causé une impression très pénible.

"La neutralité stricte que l'Espagne a adoptée dès le commencement de la guerre et qu'elle a toujours observée avec la plus grande fermeté, lui donne le droit de s'attendre que la vie de ses sujets qui sont engagés dans le commerce maritime ne soit pas mise en un tel péril et que ce commerce ne soit pas troublé par une guerre sous-marine sans freins. En conséquence le gouvernement espagnol, en considération de ses droits et du respect de sa neutralité, est contraint de protester avec calme mais avec fermeté et de faire toutes réserves que lui impose sa responsabilité, particulièrement en vue des pertes de vie qu ipourraient résulter de cette action du gouvernement allemand.

"La protestation du gouvernement espagnol est basée sur le fait que la décision allemende de fermer complètement certaines routes maritimes et de remplacer le droit indisputé de saisir par un prétendu droit de détruire les navires trouvés sur ces routes, est contraire à la loi internationale. Et pardessus tout, le gouvernement espagnol considère que cette extension d'un prétendu droit contre la vie des non-combattants et des neutres est contraire à tous les principes d'humanité observés par les nations civilisées, mme au milieu de leurs efforts les plus violents, en même temps qu'il ne peut admettre la légalité de méthodes de guerre aussi exceptionnelles et qui menacent des plus graves dangers la vie de ses sujets.

"Soutenu par la justice de sa cause, le gouvernement espagnol ne doute pas que le gouvernement allemand, en raison de l'amitié qui unit les deux pays et quelleh que soient les exigences d'une guerre terrible, trouvera le moyen de donner satisfaction à la protestation de l'Espagne, qui est basée sur son devoir de protéger la vie de ses sujets et de maintenir ses droits de souveraineté. Pour ces raisons le gouvernement espagnol se sent soutenu dans ces circonstances par la raison de la loi."

Paris, 9.—Les troupes anglaises gagnent un nouvel avantage près de Gandcourt.

Les Alliés avancent un peu en Macédoine.

La situation américaine reste la même.

Le club "Le Canada"

Le Conseil d'Administration du club Le Canada, a une réunion spéciale tenue à cette fin le 7 février a adopté la résolution suivante :

Il est proposé par le président, M. A. H. de Trémaudan, appuyé par M. J. V. Robert, et adopté :

Que les membres du club Le Canada ont été péniblement affectés d'aprendre la triste nouvelle de la mort subite d'un de leurs administrateurs les plus respectés et les plus dévoués en la personne de Monsieur Joseph-Hector Tremblay, qu'ils désirent transmettre à la famille éprouvée du défunt l'expression sincère de leurs condoléances les plus vives et déléguent MM. J. V. Robert, Dr L. Benoit et A. B. Desrochers, pour les représenter aux funérailles.

Que copie de cette résolution soit envoyée à la famille du défunt et à la presse.

Pour copie conforme.

Art. LAZURE,
Secrétaire.

Winnipeg, le 7 février 1917.

—Communiqué.

"Notre Droit d'Ainesse"

Nous accusons réception d'une brochurette intitulée "Notre Droit d'Ainesse, ou La Question Bilingue."

C'est la traduction d'une conférence faite à Vancouver par M. Donald Downie.

C'est le plus fort et le plus courageux plaidoyer qui fut jamais publié en faveur de la langue française et des Canadiens-Français. M. Downie, qui connait parfaitement la France et les Canadiens-Français, donne des aperçus nouveaux sur cette brûlante question, et ne se gêne pas pour dire carrément à ses compatriotes anglais ce qu'il pense de leur fanatisme à l'égard des Canadiens-Français et de leur langue.

Cette brochure devrait être profusément répandue. On peut s'en procurer à raison de 15 sous l'unité, en s'adressant aux bureaux du *Franc-Parleur*, Québec, remise aux libraires.

L'invasion allemande

(La Patrie)

On a longtemps cherché en France quel nom donner à la guerre actuelle. On l'a appelée "Grande guerre", "Guerre Européenne", "Guerre mondiale", "Guerre des nationalités", "Guerre des peuples", etc. Les plus sages disaient ce sera la "Guerre" tout court, aucune guerre n'ayant à ce point fait date dans l'histoire du monde.

M. Jules Roche et quelques autres députés français ont soumis à la Chambre un projet de loi décrétant que la guerre actuelle sera désormais désignée sous le nom de "Invasion allemande."

Qu'est-ce que la guerre, définie par la Convention de La Haye, du 18 octobre 1907? "Le recours à la force entre deux Etats, lorsqu'ils n'ont pu arriver au règlement pacifique de leurs diffrends internationaux."

Les événements actuels n'ont été précédés d'aucune réclamation quelconque de l'Allemagne à la France. C'est un fait. Lorsque le 3 août 1914, à 4 h. 45 du soir, l'ambassadeur allemand remit au ministre des Affaires étrangères de la France ,la déclaration par laquelle l'Empire allemand se proclamait en état de guerre avec la France, ce fut, explique l'exposé des motifs, en violation des lois essentielles de ce duel appelé "guerre."

Donc, la France ne soutient pas une guerre, elle est uniquement en plein état de légitime défense contre une "invasion."

L'histoire du passé ne dit pas la "guerre", mais l' "invasion des Cimbres et des Teutons"; elle ne dit pas la "guerre", mais l' "invasion d'Attila"; elle ne dit pas les "guerres", mais les "invasions" des Barbares aux cinquième et sixième siècles.

M. Jules Roche et les cosignataires de sa proposition estiment qu'il est devenu dangereux de dire aujourd'hui et qu'il ne sera pas permis de laisser dire plus tard par l'histoire, "la guerre de 1914", pour désigner l'épouvantable cataclysme voulu et déchaîné par les empires centraux. Il faut qu'il apparaisse maintenant, même aux esprits les plus simples, aux yeux épouvantés, aux consciences indignées des générations futures, sous son vrai nom : l' "invasion allemande". C'est pourquoi ces députés ont soumis à la Chambre ce projet de loi :

"Article premier.—Le mot "guerre", qui implique l'observation de principes essentiels du droit des gens et de règles précises des conventions internationales existantes, est inapplicable aux événements déchaînés par la seule volonté des Empires centraux, notamment par la déclaration de guerre adressée brusquement à la France par l'Allemagne le 3 août 1914, et par l'invasion immédiate qui l'a suivie sur notre territoire. Il est remplacé, dans le langage officiel, par le mot "Invasion allemande."

"Art. 2.—Lorsqu'il est fait allusion à ces événements, dans des actes d'officiers ministériels, dans le langage judiciaire, dans des pièces administratives, dans tout écrit destiné à la publicité, le mot "guerre" est interdit et doit être remplacé par le mot "Invasion allemande."

"Art. 3.—Toute infraction à la présente loi est comprise dans les prévisions de la loi du 5 août 1914 concernant les "actes de nature à favoriser l'ennemi."

St. Léger—Lemire

Samedi après-midi, le 10 du courant, en la chapele privée du Sacré-Cœur, a été célébré le mariage de Mlle Marie St. Léger avec M. J. H. Lemire. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le révérend Père Normandin. M. A. Beaudette de cette ville servait de témoin à la mariée et le Rév. Frère A. Lemire servait de témoin au marié. Les membres de la famille seulement étaient présents.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

Comment l'Allemagne a forcé la Russie à mobiliser en 1914

L'Allemagne s'évertue en vain à rejeter sur les alliés la responsabilité d'une guerre qu'elle a seule voulue et déchaînée au moment qu'elle a jugé opportun. Une revue américaine, le *Boston Transcript*, a mis récemment en lumière une preuve incontestable de sa culpabilité.

Dans son ouvrage *Ourselves and Germany*, le docteur Dillon a exprimé clairement, sur le témoignage de M. Markow, un des acteurs, ce qui se passa pendant les trente-cinq minutes fatales et décisives du 30 juillet 1914.

A 2 h. 25 de l'après-midi, le quartier d'Unter den Linden, où se trouvent les bureaux de *Wolff*, de *l'Agence Havas* et de *l'Agence Télégraphique* russe, fut envahi par les vendeurs du *Lokal Anzeiger* (supplément spécial). La mobilisation générale était annoncée, on se l'arracha, et, première circonstance singulière, il ne fut vendu nulle part ailleurs. M. Markow, de l'agence russe, l'acheta, naturellement, et voulut immédiatement informer son ambassade de la grave nouvelle. Or, seconde circonstance singulière, on exigea qu'il téléphonât en allemand, et non point en russe, selon son habitude.

L'ambassadeur avertit télégraphiquement Pétrograd, convaincu que la nouvelle était exacte, car le *Lokal Anzeiger*, dont les propriétaires sont dans l'intimité du kronprinz, passait pour une sorte de gazette officielle.

Le tsar ordonna aussitôt la mobilisation russe. Cependant, le chancelier fit appeler les directeurs du journal pour les gourmander et démentir la grosse nouvelle à *l'Agence Wolff*. Or, quand M. Markow voulut télégraphier à son tour le démenti, on lui opposa la censure, laquelle, dit-on, venait d'être établie, et les dépêches en clair de l'ambassadeur russe ne furent acheminées à Pétrograd qu'après plusieurs heures de délai, alors que la première annonçant la mobilisation allemande était arrivée dans le minimum de temps.

Le coup d'Ems était renouvelé et rendait la guerre inévitable. Le chancelier, en reponse à lord Grey, a épilogué sur cet ensemble de circonstances singulières, mais n'a pu en justifier la trame.

N'a-t-il pas dit que le supplément du *Lokal Anzeiger* était prêt à tout hasard, dans l'attente des événements, et qu'oublié dans un coin, les vendeurs s'en étaient emparés, comme s'il était vraisemblable que les directeurs laissent une si effroyable nouvelle à la merci du camelot et comme si le hasard avait précisément imprimé la date du 30 sur le fameux supplément ?

LE CLUB "LE CANADA"

Dimanche prochain, le 18 février, à 8.30 hrs. du soir, aura lieu la réunion semi-annuelle du club. Le président, M. A. H. de Trémaudan, lira son cinquième chapitre d'histoire Canadienne-française de l'Ouest, intitulé : "Une idée Française: la Compagnie de la Baie d'Hudson". C'est un des épisodes qui, à tort ou à raison, ont eu le plus d'influence sur l'avenir de l'élément de langue Française dans ce pays.

Le conférencier, qui a fait, pendant son séjour de deux ans au Pas, une étude toute spéciale sur tout ce qui se rapporte à la Baie d'Hudson, et dont le livre anglais sur ce sujet lui a attiré des appréciations très flatteuse de la part de hauts personnages et de grands journaux et revues, a pris un soin tout particulier pour faire ressortir les traits les plus saillants de cet important sujet. Il donnera de plus un résumé des deux chapitres précédents se rapportant à Radison et Groseillers.

M. Henri Le Franc déclamera le poëme bien connu "Les pauvres gens". Il y aura aussi chant et musique.

Par respect pour la mémoire de M. J. H. Tremblay, administrateur du club, dont les funérailles avaient eu lieu le matin, la partie de whist ordinaire de vendredi dernier a été remise. Celle de cette semaine aura lieu vendredi soir le 16 février à 8.30 hrs. très précises. Le local du club est à l'angle sud-ouest des rues Main et Graham, édifice Calédonia, chambre 114.

—*Communiqué.*

RHUMATISMES

Depuis deux mois que je prends les PILULES MORO les rhumatismes ne sont déjà plus.



M. ALFRED GUERTIN.

Autrefois on soignait le rhumatisme au moyen d'un traitement externe, par des liniments, des frictions, etc. On parvenait de cette façon à apaiser, pour quelque temps, ou plutôt à endormir la souffrance ; mais on ne faisait pas disparaître le mal.

Aujourd'hui, nous avons les Pilules Moro dont tout le monde a entendu parler pour les cures merveilleuses qu'elles ont déjà opérées. Ce remède s'adresse à la base du système, au sang dont dépend le bon fonctionnement de la machine.

C'est surtout aux malades de la classe ouvrière, aux travailleurs que s'adresse ce remède, parce qu'il assure des résultats prompts et rapides. Les gens riches ont tout le loisir d'être malades. Mais il n'en est plus de même de l'homme qui doit se lever chaque matin de bonne heure pour se rendre à l'usine ou à l'atelier. C'est celui-là qui souffre, après avoir gémi et enduré le martyre toute la nuit, quand il lui faut se rendre le matin à l'atelier. Voilà l'homme qui a besoin d'un secours immédiat, et ce secours il le trouve dans les Pilules Moro.

"J'avais des rhumatismes depuis un an ; je ne pouvais ni travailler, ni sortir; c'était juste pour pouvoir marcher dans la maison. Les douleurs étaient dans les reins, les bras, les jambes. Il ne m'était pas possible de me servir de ma main droite. J'ai bien dépensé une centaine de dollars pour me faire soigner et je n'ai pas eu beaucoup de résultat des remèdes employés. J'ai ensuite commencé à prendre des Pilules Moro; il y a deux mois que je les emploie et j'éprouve un mieux surprenant. Je me sers maintenant de ma main droite comme de l'autre ; je n'ai plus mal dans les jambes ni dans les reins ; je puis sortir et je me propose de retourner à l'ouvrage bientôt. Les Pilules Moro m'ont déjà fait plus de bien que les remèdes de toutes sortes que j'ai pris en un an ; je vais en continuer l'usage parce que j'ai la conviction qu'elles me débarrasseront complètement de mon rhumatisme " M. Alfred Guertin, No 1, Bates BL., rue du Canal, Lewiston, Me.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c, une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

Il faut une piece de bœuf pour faire une bouteille de BOVRIL

64 ANS

64 ANS DE VIE Une marchandise qui retient la popularité d'un pays pendant 64 ans doit avoir de la valeur.

LES ALLUMETTES EDDY

ont été de la bonne marchandise dès 1851. Comme les autres produits de la maison : sacs en papier et cuves, ces allumettes sont considérées comme de première qualité par tous les Canadiens loyaux.

FAITES AU CANADA

The E. B. EDDY CO., Limited
Hull, Canada.



Ce que fait la renommée? Demandez aux cuisiniers qui se servent de la

PURITY FLOUR

More Bread and Better Bread

146

Hommes Demandés pour la Marine

La Réserve Volontaire Canadienne de la Marine Royale demande des hommes pour service d'Outre-mer immédiat dans la Marine Impériale



Les candidats doivent être fils de sujets britanniques; (tout Canadiens-français dont le père est né au pays est éligible). Les limites d'âge sont de 18 à 38 ans.

PAYE: $1.10 par jour et plus. Trousseau gratis. Allocation aux dépendants de $20 par mois.

Des marins d'expérience de 38 à 45 ans et des garçons de 15 à 18 ans seront acceptés dans le Service Naval Canadien pour la défense des côtes. S'adresser à

Bureau de Recrutement Naval le plus proche

ou au Département du Service Naval, Ottawa.

La Cie Charette Kirk Ltee

SAINT-BONIFACE, MAN.

PLOMBERIE,—en conformité avec toutes les lois d'hygiène.

CHAUFFAGE,—à la vapeur, à l'air chaud, à l'eau chaude.

COUVERTURES,—Entière satisfaction promise.

Devis et prix fournis sur demande

J. A. CHARETTE, président-gérant

Téléphones—Bureau : Main 7318. Résidence : Main 4199

Dr Louis F. BOUCHE

DENTISTE

Gradué du Collège Dentaire de Chicago, Lauréat du Collège Dentaire de la Nouvelle Orléans, membre fondateur de la société de Stomatologie

Nouvelle adresse :

356—RUE MAIN—356

Bâtisse de la Great-West Permanent Loan Co., au 7ème étage



Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues sur les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment CO. Ltd.



STENOGRAPHE-CLAVIGRAPHE

Position permanente pour

Sténographe - Clavigraphe bilingue d'expérience

S'adresser à la

Compagnie Trustee

de Winnipeg

300 édifice Nanton, angle des rues Main et Portage

Tél. Main 2143

ACHETEZ VOS

EPICERIES et PROVISIONS

CHEZ

T. Pelletier & Cie

Avenue Taché, St-Boniface

Où vous aurez toujours des marchandises de première qualité.

DESJARDINS

FRERES

Directeurs de

FUNERAILLES

Seuls Entrepreneurs Canadiens-français

Ambulance jour et nuit

114 AVENUE TACHE

Téléphone - Main 6588

LA CUSSON

LUMBER Co. Limited.

AVENUE PROVENCHER

Entre le pont de la Seine et le C.N.R.

Téléphones Main 2625—2626

Fabricants de

Portes, Chassis, Cadres, Moulures, Bois tournés

Toutes sortes d'ornementations intérieures et extérieures.

Bancs d'églises, etc., etc.

Marchands de

Toutes espèces de matériuax de construction :

Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisses et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres.

Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse

Carrière de gravier: Bird's Hill, Man.

Carrière de sable: Ste-Anne, Man.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année, au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée

N. PIROTTON

Manufacturier de

MONUMENTS FUNERAIRES

141 Rue Dubuc, Norwood

La seule maison française du Manitoba. Soumissions pour inscriptions et redressage de monuments. Tél. résid., M. 3606

Lamontagne, Maher & Cie

Boucherie, Epiceries et Provisions

Viandes fraîches et salées aux plus BAS PRIX.

Nous achetons tous les produits de la ferme à des prix raisonnables.

25 Ave. Provencher

Tel. Main 3321

G. A. MAHER,
Gerant.

Fumez le Tabac "HEROS"

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

CAPITAL PAYE : $4,000,000

Fonds de Réserve : $3,700,000. Total de l'Actif au-delà de $24,000,000

DIRECTEURS : MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président ; Hon. F. L. Béique, Vice-Président ; A. Turcotte, Ecr., ; A. A. Larocque, Ecr., ; E. H. Lemay, Ecr., ; Hon. J. M. Wilson ; A. W. Bonner, Ecr.

OFFICIERS : MM. Beaudry Leman, Gérant-général ; J. C. Thivierge, Contrôleur; Yvon Lamarre, Inspecteur-en-chef.

BUREAU PRINCIPAL—MONTREAL.

SUCCURSALES A MONTREAL

Atwater, 1634 St-Jacques.	Outremont, 1134 Laurier O.
Aylwin, 2214 Ontario Est.	Papineau, 2267 Papineau.
Centre, 273 Ste-Catherine Est.	Pointe St-Charles, 316 Centre.
Delanaudière, 737 Mont-Royal Est.	St-Denis, 696 St-Denis.
DeLorimier, 1136 Mont-Royal Est.	St-Edouard, 2490 St-Hubert.
Est, 711 Ste-Catherine Est.	St-Henri, 1835 Notre-Dame O.
Fullum, 1298 Ontario Est.	St-Viateur, 191 St-Viateur, O.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.	St-Zotique, 3108 Blvd. St-Laurent.
Longue-Pointe, 4083 Notre-Dame E.	Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent.
Maisonneuve, 545 Ontario, Mais.	Emard, 77 Blvd. Monk.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.	Verdun, 125 Avenue Church.
N.-D. de Grâce, 286 Blvd. Décarie.	Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville.
Ouest, 629 Notre-Dame O.	Villeray, 3326 St-Hubert.

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

Apple Hill, Ont.	N.-D. des Victoires, Pte-aux-Trembles, Q.	St-Justin, Qué., (Co. Maskinongé.)
Beauharnois, Qué.	Pte-aux-Trembles, Q.	Ste-Justine de Newton, Qué.
Berthierville, Qué.	Pointe-Claire, Qué.	St-Lambert, Qué.
Bordeaux, Qué., (Co. Hochelaga.)	Pont de Maskinongé, Qué., (Co. Maskinongé.)	St-Laurent, Qué.
Cartierville, Qué.	Prince-Albert, Sask.	St-Léon, Qué.
Casselman, Ont.	Québec, Qué.	St-Martin, Qué.
Charette Mills, Qué.	Québec, rue St-Jean, Qué.	St-Paul Abottsford, Q.
Chambly, Qué.	Russel, Qué.	St-Paul l'Ermite, Qué.
Edmonton, Alta.	St-Albert, Alta.	St-Paul des Métis, Alta.
Farnham, Qué.	St-Boniface, Man.	St-Pie de Bagot, Qué.
Fournier, Ont.	Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester.)	St-Pierre, Man.
Granby, Qué.	St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier.)	St-Philippe de Laprairie, Qué.
Gravelbourg, Sask.	St-Elzéar de Laval, Q.	Ste-Prudentienne, (Co. Shefford.)
Hawkesbury, Ont.	Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier.)	St-Rémi, Qué.
Joliette, Qué.	Ste-Geneviève de Batiscan, Qué.	St-Roch de Québec, Q.
Lachine, Qué.	St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse.)	St-Simon de Bagot, Q.
Laprairie, Qué.	St-Ignace de Loyola, Q.	Ste-Thècle, Qué.
L'Assomption, Qué.	St-Jacques l'Achigan, Qué.	St-Valérien, Qué.
Lanoraie, Qué. (Co. Berthier.)	St-Jérôme, Qué.	St-Vincent de Paul, Qué., (Co. Laval.)
Longueuil, Qué.	Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm.)	Sherbrook, Qué.
L'Orignal, Ont.		Sorel, Qué.
Louiseville, Qué.		Trois-Rivières, Qué.
Marieville, Qué.		Valleyfield, Qué.
Marville, Ont.		Victoriaville, Qué.
Mont-Laurier, Qué.		Vankleek Hill, Ont.
Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué.		Winnipeg, Man.

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

J. W. L. FORGET, Gérant, Succursale de Winnipeg.

J. H. N. LEVEILLE, Gérant, Succursale de Saint-Boniface.



Cusson Agencies, Ltd
Assurances

SEULS AGENTS EMETTANT DES POLICES EN FRANÇAIS

Représentant la compagnie de chemin de fer du

GRAND TRONC PACIFIQUE
GOUVERNEMENT CANADIEN

et toutes les autres compagnies de navigation, sur tous les océans

Renseignements donnés volontiers et gratuitement

60 AVE. PROVENCHER, St-Boniface. Tel. Main 4372

The Guilbault Co. Limitee

Entrepreneurs

DE TRAVAUX PUBLICS

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL: BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES, CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que : Gravier, Sable Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.

Bureaux et Cours : Estimations fournies

Norwood—Saint-Boniface

Télephones : { Bureaux, Main 604 / Cours à bois, M 7442 } B. de Poste, 148

ALLAIRE & BLEAU

QUINCAILLIERS

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de

QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE, FERRONNERIE HUILE DE CHARBON, HUILE A MACHINE, ETC.

Nous avons aussi les peintures préparées de ;

SHERWIN WILLIAMS

Aussi leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent américain. Broche barbelée Corde à lieuse (Binder twine), etc. Boutique de Ferblanterie attachée à l'établissement. Montage de

Poêles et posage de Fournaises à air chaud, une spécialité

Nous sommes aussi agents d'Assurance contre le Feu

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE - SAINT-BONIFACE

LA CONFERENCE
du révérend Père Blain S.J.

Nous n'avons qu'un reproche à faire à l'Union Canadienne : c'est de ne pas avoir invité à la conférence du Père Blain tous les savantasses réformateurs de l'Université du Manitoba ! Ils y auraient pris bien des idées qui ne leur auraient pas fait de mal !

Après toutes les idioties qui ont paru dans les journaux de Winnipeg sur l'éducation moderne, :- la marche des peuples vers la lumière, sur les méthodes surannées de l'Eglise, et sur cette illustre synthèse le *Progrès*, avec un grand "P", il faisait bon d'entendre par un véritable éducateur l'exposé de la doctrine du bon sens sur l'Education.

Le conférencier a débuté en faisant le résumé des principes de saine pédagogie qui ont inspiré non seulement l'Eglise Catholique, mais tous les véritables éducateurs à travers les âges. En ce qui concerne l'enseignement de la religion à l'école, le Père Blain a fait une thèse puissante, qu'il a ensuite fortifié par l'opinion d'une incomparable galerie de penseurs, depuis Aristote jusqu'à nos jours.

Le R. Père Blain a fait l'historique de l'Université du Manitoba, et il a montré quelle injustice flagrante ce serait pour la Législature de réconstituer l'Université en méconnaissant les droits acquis des collèges fondateurs.

Mgr l'Archevêque présent à la conférence, a été cinglant pour les réformateurs de Winnipeg. Il y avait de l'électricité dans l'air, et on peut-être certain au gouvernement,—car nous sommes en fait d'une mesure essentiellement gouvernementale—que personne parmi nous n'acceptera pareille situation sans employer les moyens de défense et de représailles qui sont à notre disposition.

UN THE

Madame Bourgouin, avec le bienveillant concours de madame Gautier, donnera un thé à sa résidence, 156, rue Edmonton, le mardi, 20 février 1917, de 4 à 7 heures de l'après-midi.

Cette réception se fera au profit de l'Oeuvre des Secours aux familles des réservistes belges et français.

Un chaleureux appel est fait à toutes les personnes qui s'intéressent aux familles des défenseurs de l'immortelle Belgique et de la noble France.

ACCIDENT LAMENTABLE

Jeudi dernier le train qui amenait à Winnipeg le contingent militaire canadien-français d'Edmonton a déraillé à 20 milles à l'est de Portage-la-Prairie. Il y a eu 32 belssés. Ces blessés ont été répartis dans les deux hôpitaux de Saint-Boniface et de Winnipeg, et le soir le reste du bataillon prenait le chemin de l'est.

Cet accident a causé les plus vifs regrets parmi notre population. Dans les circonstances, il nous semble que les journaux de Winnipeg auraient pu offrir leur sympathie aux victimes, dans leurs colonnes de rédaction.

La Canadian Swift Co.

La Canadian Swift Co. a acquis la semaine dernière douze acres de terrain aux Cours à Bestiaux de Saint-Boniface; elle y construira un abattoir dont le coût total sera de $3,000,000.00. Ces bâtisses ne se feront pas toutes à la fois, mais on commencera par un édifice et un outillage de $1,000,000.00—ce qui est déjà fort respectable.

Plusieurs négociants de bestiaux ont aussi acheté du terrain contigu aux *Stockyards* et ils y construiront des étables afin de pouvoir y engraisser les animaux qu'ils achètent quotidiennement dans les cours. C'est-à-dire que tout commerce de la viande est en train de déménager à Saint-Boniface-est.

Hier soir, les Artisans Canadiens-français ont fait l'installation des officiers de la succursale de Saint-Boniface. Il y aura assemblée du comité dimanche prochain; le comité décidera s'il y aura une autre série de cartes, qui devra commencer, si on l'organise, le quatrième mardi de février.



Feu M. Joseph-Hector Tremblay

FUNERALLES
de M. J. H. Tremblay

Ces funérailles, qui ont eu lieu vendredi matin à l'église du Sacré-Cœur, ont été un magnifique hommage à la mémoire de ce compatriote de marque. Le cortège funèbre renfermait l'élite de la population catholique et française de la province.

Les porteurs étaient: Hon. J. Bernier; M. P. A. Talbot, M.P.P.; M. l'échevin J. A. Cusson; M. P. Muir; M. A. Lemire et M. J. McGreevy.

En tête du cortège on remarquait les frères et la famille de feu M. Tremblay.

La messe de *requiem* a été chantée par M. l'abbé Desrosiers, curé d'Aubigny et ami intime du défunt; diacre, le révérend Père Vachon, O.M.I., de North-Battleford, venu de l'Ouest pour la circonstance ; sous-diacre, M. l'abbé Jubinville, curé de la Cathédrale de Saint-Boniface. La levée du corps a été faite par le révérend Père Normandin, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Cœur.

Au chœur on remarquait Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface; Mgr Dugas, Vicaire Général du diocèse de Saint-Boniface; le révérend Père Cahill, Provincial des Oblats; le révérend Père Blain, S.J., Collège de Saint-Boniface; M. l'abbé Jutras, curé de Letellier; le révérend Père Patton, O.M.I., curé de Sainte-Marie; M. l'abbé Lee, curé de la paroisse Saint Edouard; M. l'abbé Joubert, procureur de l'Archevêché; le révérend Père Therrien, O.M.I., le révérend Père Plourde; O.M.I.: M. l'abbé Decelles, du séminaire de Saint-Boniface, etc.

La musique funèbre a été remarquable par sa pieuse solennité; mentionnons particulièrement le ténor Hélie, qui a chanté le *Miserere* de manière fort impressionnante.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Boniface.

A la Cathédrale S. G. Mgr l'Archevêque a chanté l'absoute, accompagné de MM. les abbés Joubert et Lamy, comme diacre et sous-diacre.

Les tributs floraux et les offrandes de messes ont été considérables. Les sympathies que ce deuil a fait naître partout ont dû être pour madame Tremblay et la famille un puissant réconfort et une grande consolation.

Agence Consulaire de France

"Les maisons canadiennes qui désireraient remplacer par des produits français, les articles austro-allemands, soit actuellement, soit après la guerre, peuvent s'adresser à l'Office national du commerce extérieur, 3, rue Fevdeau, à Paris, qui les mettra *sans frais* en rapport avec les fabricants et producteurs. Indiquer les articles demandés avec précision.

Les Agents, honorables et sérieux, fournissant de bonnes références, et voulant représenter, sur le marché canadien, des marques et produits français, peuvent également s'adresser *sans frais*, à l'Office national du Commerce extérieur."

L'Agent Consulaire de France.

L'UNION CANADIENNE

Il y avait salle comble pour entendre la conférence du bien connu Père Blain, du collège de Saint-Boniface, dans la spacieuse salle de l'Ecole Provencher. Comme vous le savez le sujet de cette conférence était l'enseignement d'Etat. Question très sérieuse et sérieusement agitée au Manitoba actuellement puisqu'on veut introduire à la chambre un projet de loi établissant l'Université d'Etat. Et cela, malgré le bon sens, la justice et des droits acquis.

Notre aimé conférencier a magistralement traité son sujet et tous présents sont revenus convaincus de l'absurdité de l'enseignement d'état parce que c'est contre la loi naturelle. Aux parents appartient de donner à leur progéniture ce pain nécessaire au développement physique de l'enfant; à eux aussi le devoir de leur donner cette nourriture nécessaire à leur développement intellectuel et moral. Les Etats qui ont violé cette loi ont fait fausse route, et notre savant conférencier nous l'a prouvé par des exemples indiscutables. Il faisait bon d'entendre le conférencier établir avec tant de clarté et de logique l'absurdité de l'enseignement d'état. Nous remercions donc chaleureusement l'éminent conférencier pour le plaisir qu'il nous a fait en nous donnant cette magnifique conférence. Ce fut une soirée bien employée et qui ne sera pas oubliée de longtemps.

Le conférencier fut présenté au public par notre zélé président, le Docteur N. A. Laurendeau, dans un discours tout à fait approprié.

M. Alexandre Beaupré, président du comtié littéraire de l'Union Canadienne, avec son éloquence habituelle, remercie le conférencier au nom de l'Union.

Il ne faut pas oublier la magnifique chanson que nous fit entendre M. Edmond Beaudry, accompagné au piano par Mlle Alice Beaudry, qui s'acquitta de sa tâche en vrai artiste. Nous connaissons tous l'ami Edmond et inutile de vous dire si ce brillant virtuose nous a charmés.

* * *

N'oubliez pas le train de plaisir pour Transcona, vendredi prochain, le 15. Vous verrez une vraie partie. Souvenez vous de la dernière fois et venez en foule. Nos jeunes athlètes ont une revanche à reprendre et feront leur gros possible. Venez donc les encourager en grand nombre et vous assisterez à la meilleure joute de la saison. Il y aura des exploits, des tours de force, d'endurance et d'adresse merveilleux.

* * *

La ménagerie des joueurs de "cribbage" s'embellit tous les jours par un ou deux spécimens de la plus belle race des 'cocoricos." Le professeur est celui qui en possède le plus grand nombre.

* * *

La bibliothèque est une question que les administrateurs auront bientôt à règler. Jusqu'à présent les dépenses ont été trop fortes pour pouvoir s'en occuper. Mais nous y verrons bientôt.

—Communiqué.

LUNDI 19 FEVRIER
au Collège

Le grand concert au profit des pauvres achève de se faire attendre. C'est *lundi*, le *lundi gras*, le 19 *février*, à 8.30 heures du soir que la grande salle du Collège verra tout un auditoire s'électriser sous les courants alternatifs de ce qu'il y a de plus harmonieux: le chant des petits et le chant du violon. Les Petits Soprani du Collège, drapés dans un *costume tout nouveau* encadreront leur chant dans un drame approprié; le violon sous les doigts de NICO POPPELDOFF, étayé de l'accompagnement de M. Fred Gee, fera naître les émotions profondes de la tragédie, les joies de la comédie et les satisfactions de l'oreille et de l'âme. Voici le programme de cette grande soirée dramatico-musicale :

PROGRAMME

Ouverture—Echos des Laurentides.... .... Laurendeau
Orchestre
Lee Petits Chanteurs de la Sainte-Chapelle ....(Saynète)
PERSONAGES
Messire le Chantre....Leopold Duval
Baptiste le Suisse.....Armand Goulet
Petits Chanteurs
Jacques .... Samuel Guertin
Emile .... Lucien Beaulieu
Jean .... Emile Couture
Xavier ....René Mager
Henri .... Gustave Couture
Pierre .... Emilien Couture
Paul .... Auguste Lemmay
Yves .... Rosario Couture
Valse—Sourire d'Avril ....Depret
Orchestre
CONCERT POPPELDOFF
I
a) Rêverie .... H. Vieuxtemps (Verviers)
b) Andante Religioso ......P. Thomé
c) Danse .... P. de Saraaste
Leçon de Chimie—Monologue scientifico-fantisiste........ Paul Devoyre
Jean Préfontaine
II
Sonata .... César Franck (Liège)
Allegretto ben moderato.
Allegro.
Recitativo—Fantasia.
Allegretto.
O Canada—Dieu sauve le Roi
Chœur et Orchestre
Marche—Ecole .... Morse
Orchestre

AU SACRE-CŒUR
le 20 février

C'est le mardi gras, le 20 février, dans la grande salle de la paroisse du même nom, coins des rues Bannatyne et Lydia, que la chorale du Sacré-Cœur, donnera une soirée de gala. En outre du joli programme, on y jouera *"La Laitière de Trianon"* (opérette) de J. B. Wekerlin, sous la direction artistique du professeur Rodolphe Pépin. La

séance commencera à 8 hrs. 30 précises. Admission 50 sous..

Qu'on s'y rende nombreux puisque c'est pour une bonne œuvre, le soutien de l'école.

Dimanche après-midi, le 18 février, dans la grande salle, il y aura répétition du programme pour les enfants. Admission 10 sous.

PROGRAMME

Soirée de Québec—Chœur..E. Gagnon
I
La Laitière de Trianon
Opérette de J. B. Wekerlin
Sous la direction du Prof. R. Pepin
Arioso............... C. De Lavigne
Madame J. M. Bessette
Marche de Jeanne d'Arc—Chœur..... ....L'Abbé J. Barragué
Soliste: Mlle Réné Castella
II
La Laitière de Trianon
Opérette de J. B. Wekerlin
Noël d'Irlande......... Aug. Holmes
Madame J. M. Bessette
Bergerette—Chœur.. Théodore Dubois
Soliste: Mlle A. Patenaude
O CANADA—DIEU SAUVE LE ROI

Pour le Secours National

Jour de la "Saint Valentin"

Ce soir il y aura au Manitoba Hall bal militaire sous le patronage du colonel G. K. W. Watson et des officiers commandant le 190e bataillon. Les recettes de cette veillée iront au "Secours National." L'œuvre du "Secours National rencontre de très actives sympathies à Winnipeg. Le militaire qui nous écrit pour nous demander d'annoncer cette soirée termine sa missive par les lignes suivantes, que nous aimons à reproduire: *"for once more civilization has incurred a debt to "glorious France" which it can never repay."*

La traite des Allemands

Bruxelles, Man., 12 février 1917

Nous recevons d'un soldat belge engagé dans les troupes canadiennes, P. de Baets, natif de Gand, l'importante communication suivante :

Bruxelles, 12 février.

"En présence de la guerre sous-marine reprise par l'Allemagne, je suggère un moyen qui pourrait l'arrêter ou la rendre plus difficile. Le Canada et les Etats-Unis renferment des milliers d'allemands. Qu'à chaque départ de navires, quittant l'Amérique pour l'Europe, on y embarque, de force, un contingent d'allemands, prisonniers, bien gardés—faisant la navette entre nos ports et ceux d'Europe—manœuvre bien plus légitime, en temps de guerre, que la déportation des Belges d'Europe en Allemagne. Que cela soit notifié officiellement à Berlin.

On verra si les sous-marins oseront s'attaquer à ces navires et faire sauter ces contingents de compatriotes.

Je certifie la signature de Paul de Baets, 190th Batt., Winnipeg.

L. HACAULT.

AU SACRE-CŒUR

Le club "Le Canada" a organisé la partie de cartes donnée hier soir au profit de l'école du Sacré-Cœur, et cette soirée apporte un secours précieux à l'œuvre que les paroissiens soutiennent depuis longtemps.

Le prix des Dames, don généreux de M. le président, A. H. de Trémaudan, a été gagné par Mlle Jeanne Lapointe; le prix de consolation offert par le Club, gagné par Mme H. Bédard; le prix des hommes, offert par M. L. A. Goyette, trésorier du Club a été gagné par M. J. Caseneuve; le prix de consolation offert par le Club, gagné par M. R. Gauthier.

Chez Nous ET autour de Nous

Le R. P. de Mangaleere, S.J., fera une conférence demain soir à l'Alliance Française, sur *la Belgique et la guerre*. Il devra réunir un nombreux auditoire.

Il nous fait plaisir de pouvoir annoncer à nos lecteurs que M. J. Collon, qui s'était cassé une jambe il y a quelques semaines, se porte beaucoup mieux. Il est encore à l'hôpital de Saint-Boniface, cependant, et devra s'entourer encore de grand soins pendant quelque temps.

Le sergent L. A. Crance, de Saint-Boniface, est en vacance dans sa famille à Saint-Boniface, après un séjour de plus de deux ans dans les tranchées de France.

Dans notre biographie de feu monsieur J. H. Tremblay, nous avons omis, à notre dernier numéro, le nom de madame Edmond Poulain parmi les sœurs du défunt. Nous nous corrigeons avec empressement.

LA GUERRE

Paris, 8.—Les troupes anglaises s'emparent des positions de Grancourt. C'est un succès important et qui peut conduire à la prise de Baupaume.

* * *

L'ennemi coule un autre vaisseau anglais, le California, à bord duquel se trouvait un américain. Nouvelle crise à Washington.

* * *

Paris, 10.—Rien de spécial sur le front ouest.

* * *

Washington ne bouge pas encore.

Paris, 12.—Les troupes anglaises du front ouest s'emparent de tout le système des tranchées de la région de Serre.

Succès anglais en Mesopotamie.

* * *

Berlin demande une conférence avec les Etats-Unis au sujet du commerce maritime des neutres.

* * *

Paris, 13.—L'avance des troupes anglaises sur la rivière d'Ancre continue.

Combats d'artillerie ailleurs.

* * *

Paris, 14.—Combats d'artillerie et det ranchées en France.

* * *

Les Turcs de Mesopotamie subissent un revers.

* * *

Washington et Berlin négocient toujours par l'entremise de la Suisse.

Edouard Drumont est mort

Edouard Drumont, journaliste et auteur, et rédacteur en chef de la *Libre Parole*, est mort à l'âge de 73 ans. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages: histoire, littérature,, polémique, théâtre. En 1879 il a publié un volume de souvenirs historiques sur Paris qui fut couronné par l'Académie française.

THEATRES

Walker.—Cette semaine, Albert Brown, dans "A Little bit of Fluff"; la semiane prochaine, rien.

Winnipeg, rue Notre Dame-ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents; matinées : les mardis, jeudis, samedis. Prix : 25c; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine :

"Hello Bill"; la semaine prochaine, "The Family Cupboard."

A ***l'Orpheum, rue Fort—Vaudeville*** : matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs. ; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix : matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Grande diversion à l'Orphéum pour la semaine du 19 février.—Wellington Cross et Lois Josephine, chant et danse; Irwing Newhoff et Dode Phelps, chansons populaires; Fred et Adèle Astaire, chant et danse; Lydia Barry, dialogues et chants; Rice Elmer et Ton, acrobates; "The Cure", comédie, par John B. Hymer, acteurs Ralph Locke et sa troupe; danseurs de Linne—étoile, Mlle Una.

DOMINION

Dominion. — Cette semaine, Mary Pickford, dans "The Pride of the Clan."

The Canadian Western Railway Company

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session par la "The Canadian Western Railway Company" d'un acte étendant le temps durant lequel elle peut commencer et compléter la construction du chemin de fer qu'elle a été autorisée de construire par le Chapitre 69 des Statuts de 1909 à savoir : d'un point sur la frontière internatonale au ou près du village de Coutts dans la Province d'Alberta, via Pincher Creek à Calgary, et de Livingstone Mountain à Gould's Dome; et de là via la Elk Valley au ou près du village de Michel.

Daté à Winnipeg, ce 2ème jour de janvier A.D. 1917.

HOUGH, CAMPBELL & FERGUSON,
Winnipeg, Manitoba.
Avocats des réquérants.

11-16

Judicial Sale
—OF—
VALUABLE CITY PROPERTY

KNOWN AS 109 DUMOULIN ST. ST. BONIFACE

IN THE COUNTY COURT OF ST. BONIFACE

THE CUSSON LUMBER CO. LTD.
vs.
ANTHONY B. ALEXANDER GINGRAS and THEOPHANE BERTRAND

Pursuant to the judgment and final order for sale made in this cause, dated the 10th day of June 1916, there will be offered by public auction with the approbation of the undersigned by F. X. Normandeau, at the City Hall, in St. Boniface, on

SATURDAY, the 3rd DAY of MARCH A.D. 1917

at the hour of 12 o'clock in the foreroom, the following lands and premises :

Being the west half of lots 733 and 735, which lots are shewn on a plan of survey of part of lot 76, according to the Dnminion Government of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office, Selkirk Division, as No. 64, excepting thereout and therefrom the most northerly 10 feet in depth thereof on which there is situated a completed two-story frame house, known as 109 Dumoulin Street, St. Boniface.

This parcel of property will be offered for sale with a reserve bid. The purchaser to pay 10 p.c. of the purchase money at the time of sale to the Vendor, or his solicitors, and the balance to be paid within 30 days in the County Court of St. Boniface, to the credit of this action.

In every other respect the terms and conditions of sale will be the standing conditions of the Court of King's Bench.

For further particulars apply to

BEAUPRE & BETOURNAY,
Plaintiff's Solicitors.
312 McIntyre Block, Winnipeg.

Dated this 1st day of February A.D. 1917.

Signed **L. A. PRUD'HOMME,**
County Court Judge.

15

PETITES ANNONCES

M. J. B. LAUZON, boucher, désire acheter d'ici à trois semaines 100 vaches venant d'avoir veau, ou sur le point d'en avoir. Ces animaux devront passer à l'inspection du gouvernement; ils devront peser, en vie, 1200 livres au plus; vides, entre cinq et sept cent. Ces animaux sont destinés à la Belgique. Je peux payer plus cher que n'importe qui dans la province. Ceux qui ont des vaches à vendre peuvent s'adresser à moi.—J. B. Lauzon, 339, William Ave., Winnipeg. 16-17

SERVANTE.—On demande une servante pour ouvrage général. S'adresser à Mme Adrien Potvin, 465, rue Langevin, Saint-Boniface. 16

M. EMILE DUGAL annonce à sa clientèle et au public en général que la Société D'Aoust et Dugal est dissoute, mais qu'il continuera en affaire comme d'habitude comme poseur d'appareil de chauffage, plomberie, etc., dans le bloc Dubuc, avenue Taché. 14-16

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser à madame J. Bte. Côté, 153 Avenue Provencher, Saint-Boniface. Téléphone Main 3526. 14-16

DEMANDEE.—Une jeune fille française de bonne éducation, âgée d'environ quinze ans, pour agir comme bonne d'enfant. S'adresser, 265, Kingsway, Winnipeg. Téléphone: Fort Rouge 1849. 13-15

M. M. A. LANDRY, Orfèvre, annonce qu'il a ouvert son établissement de réparage de montre, etc, au coin des Avenues Taché et Provencher, à la Pharmacie de M. Wallar, et il sollicite la clientèle du public. 12

ARGENT A PRETER. — $400.00. S'adresser 401 Somerset Block. Téléphone Main 2079.